# ATELIER

# Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

| | | |
|---|---|---|
| **Public:**<br>Employeur, représentant de l'employeur, manager, chef d'équipe, chef d'entreprise, travailleur indépendant<br>**Intervenant:**<br>Assistant technique en santé au travail | **Prérequis:**<br>Etre adhérent à l'AIST43<br>**Dates et lieux:**<br>Disponible en ligne sur www.aist43.fr | **Durée:**<br>3 heures<br>**Coût:**<br>Inclus dans votre cotisation |

**S'approprier la démarche d'évaluation des risques professionnels**

## Objectifs:

- Connaître la réglementation du DUERP
- Comprendre l'intérêt du DUERP
- Etre capable d'identifier et d'évaluer les risques professionnels présents dans son entreprise
- Savoir différencier les notions, tels que : Danger, Risque et Exposition
- Savoir mettre en place un plan d'action
- Connaître l'offre de service de l'AIST43
- Si vous utilisez l'outil proposé par l'AIST43, maitriser le logiciel

AIST43
PRÉVENTION SANTÉ TRAVAIL

**EN SAVOIR PLUS: WWW.AIST43.FR**